

Technicien d'Agence Comptable - Spécificité Recouvrement

Objectifs

Maîtriser les écritures et les outils de la comptabilité dans la branche Recouvrement

Prérequis

Bonne maîtrise de la comptabilité générale et connaissance des missions de l'agence comptable

Validation

- Diplôme institutionnel
- Examen national organisé une fois par an, en juin
- Epreuve écrite de 3 heures
- Pour obtenir le diplôme institutionnel, le stagiaire doit également passer l'épreuve relative au tronc commun

Organisation du dispositif

Les contenus sont détaillés dans les fiches propres à chaque module

- TAC Recouvrement - Module 5 : La gestion comptable
- TAC Recouvrement - Module 6 : Le contrôle comptable
- TAC Recouvrement - Module 7 : La gestion administrative
- TAC Recouvrement - Module 8 : La trésorerie

Informations pédagogiques

PUBLIC

- Technicien comptable de la branche Recouvrement.

MODALITÉ

- Présentiel

Modalités pratiques

Ref. CN51D03